**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D'ENSEIGNEMENT

**Fleuriste :**

**organisation du magasin et de l’atelier**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE : 6145 07 U21 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 4 novembre 2019**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **Fleuriste :**  **organisation du magasin et de l’atelier**  **enseignement SECONDAIRE superieur DE TRANSITION** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.
  1. **Finalités particulières**

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l’étudiant de présenter un projet d’installation de magasin et d’aménagement de l’atelier.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

**En compositions et bouquets**

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours,*

*dans le respect des règles de l’atelier, d’hygiène, d’ergonomie, de sécurité et d’environnement,*

*en utilisant à bon escient le matériel et les produits adéquats,*

*en utilisant le vocabulaire technique approprié,*

*en disposant des fiches de mise à l’eau,*

*face à un support et des accessoires avalisés par le chargé de cours, et à des fleurs coupées et des feuillages fournis,*

**d’effectuer les tâches suivantes :**

* réaliser, en respectant le style demandé, une composition et un bouquet ;
* choisir le matériel adéquat ;
* gérer son poste de travail : approvisionner (matériaux, matériel) – organiser son poste de travail – nettoyer et ranger (poste de travail, matériel) ;
* trier les déchets dans le respect de l’environnement.
  1. **Titre pouvant en tenir lieu**

L’attestation de réunion de l’unité d’enseignement « Fleuriste : Compositions et bouquets » code 6145 02 U11 D1.

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*dans le respect des consignes imposées par le chargé de cours,*

*dans le respect des règles de l’atelier, d’hygiène, d’ergonomie, de sécurité et d’environnement,*

*en utilisant à bon escient le matériel,*

*en utilisant le vocabulaire technique approprié,*

*en travaillant en toute autonomie et dans le respect du temps imparti,*

*face à un espace à aménager,*

**d’effectuer les tâches suivantes :**

* conceptualiser un projet de plan d’aménagement du magasin et le justifier ;
* conceptualiser un projet de plan d’aménagement de l’étalage du magasin  et le justifier ;
* conceptualiser un projet de plan d’aménagement de l’atelier et le justifier ;
* calculer et justifier le coût d’un projet imposé.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

* la capacité d’organisation de l’environnement spatial et matériel,
* le niveau de cohérence du projet présenté,
* le niveau de clarté de la présentation,
* l’originalité du projet présenté.

1. **PROGRAMME**

L’étudiant sera capable en technologie et en pratique :

*dans le cadre d’une situation pratique,*

*en disposant des consignes organisationnelles (équipements, outillage et matériel à disposition, règlement de l’atelier …),*

*dans le respect du temps imparti,*

*dans le respect des règles de sécurité, d’hygiène et d’ergonomie,*

* 1. **Fleuriste : technologie de l’organisation du magasin et de l’atelier**
     1. **appréhender les différents types de magasins de fleuristes (ambulants, ville, galerie commerçante, campagne, …)**
* d’expliquer et de caractériser les différents types de magasins en tenant compte :
  + du statut commercial (ambulant, fixe),
  + des réalités géographiques (campagnes, villes, centre commercial),
  + des superficies,
  + de l’orientation commerciale (classique, contemporain, rétro, …),
  + …
    1. **déterminer le choix de l’orientation commerciale de « son » magasin**
* de définir et d’expliquer le style de magasin envisagé :
  + le statut commercial (ambulant, fixe),
  + les réalités géographiques (campagnes, villes, centre commercial),
  + les superficies,
  + l’orientation commerciale (classique, contemporaine, rétro, …),
  + …
* de justifier et d’argumenter son choix.

* + 1. **réaliser un projet d’organisation de magasin tenant compte du choix de l’orientation commerciale**
* de déterminer et de justifier le choix de l’ensemble des paramètres pour l’organisation du magasin en tenant compte de l’orientation commerciale retenue :
  + revêtement de sol et murs,
  + systèmes d’éclairage,
  + climatisation et chauffage,
  + mobilier et matériel de présentation (vases, décoration, …) et petit matériel de vente (affichettes, tableau des prix, labels, …) ,
  + matériel de gestion (ordinateur, caisse, programme, …),
  + …
* de déterminer et de justifier l’organisation du magasin en tenant compte de l’orientation commerciale retenue.
  + 1. **conceptualiser et réaliser un projet d’étalage de magasin**
* de déterminer et de justifier le choix de l’ensemble des paramètres pour l’organisation de l’étalage en tenant compte de l’orientation commerciale retenue :
  + revêtement de sol et murs,
  + systèmes d’éclairage,
  + mobilier et matériel de présentation (vases, décoration, …) et petit matériel de vente (affichettes, tableau des prix, labels, …),
  + …
* de déterminer et de justifier l’organisation de l’étalage en tenant compte de l’orientation commerciale retenue.
  + 1. **réaliser le calcul du cout du projet d’aménagement du magasin et de l’étalage**
* de déterminer et de justifier l’ensemble des éléments nécessaires à l’aménagement d’un magasin et d’un étalage :
  + revêtement de sol et murs,
  + systèmes d’éclairage,
  + climatisation et chauffage,
  + mobilier et matériel de présentation (vases, décoration, …) et petit matériel de vente (affichettes, tableau des prix, labels, …),
  + matériel de gestion (ordinateur, caisse, programme, …),
  + …
* d’expliquer et de justifier le calcul du cout d’aménagement du magasin et de l’étalage.
  + 1. **conceptualiser et réaliser l’aménagement de la devanture du magasin dans le respect de la législation en vigueur**
* d’expliquer et de justifier les prescriptions de la législation en vigueur en adéquation avec le type d’aménagement extérieur ;
* de choisir et de justifier l’aménagement de la devanture : mobilier, décorations, plantes, …
  + 1. **conceptualiser et réaliser un projet d’organisation de l’atelier tenant compte du choix de l’orientation commerciale et des règles d’ergonomie, de sécurité et d’hygiène**
* d’expliquer et de caractériser les différents types d’atelier ;
* de déterminer et de justifier le choix de l’ensemble des paramètres pour l’organisation de l’atelier en tenant compte de l’orientation commerciale retenue :
  + revêtement de sol et murs,
  + systèmes d’éclairage,
  + point d’eau,
  + la chambre froide et le chauffage,
  + mobilier de stockage, tables de travail,
  + mobilier de rangement et de stockage du matériel de présentation,
  + rangement du petit matériel (outillage, fils divers, colles, …),
  + …
* de citer et d’expliquer les règles d’ergonomie, de sécurité et d’hygiène déterminant l’organisation de l’atelier :
  + point d’eau,
  + tables de travail,
  + organisation du matériel et des zones de stockage,
  + …
* de définir un inventaire de fleuriste et d’en déterminer les étapes.
  + 1. **réaliser le calcul du cout du projet d’aménagement de l’atelier**
* de déterminer et de justifier l’ensemble des éléments nécessaires à l’aménagement d’un atelier :
  + revêtement de sol et murs,
  + systèmes d’éclairage,
  + point d’eau,
  + la chambre froide et le chauffage,
  + mobilier de stockage, tables de travail,
  + mobilier de rangement et de stockage du matériel de présentation,
  + rangement du petit matériel (outillage, fils divers, colles, …),
  + …
* d’expliquer et de justifier le calcul du cout d’aménagement de l’atelier.
  1. **Fleuriste : travaux pratiques de l’organisation du magasin et de l’atelier**
     1. **appréhender les différents types de magasins de fleuristes (ambulants, ville, galerie commerçante, campagne, …)**
* de découvrir les différents types de fleuristes en tenant compte:
  + le statut commercial (ambulant, fixe),
  + les réalités géographiques (campagnes, villes, centre commercial),
  + les superficies,
  + l’orientation commerciale (classique, contemporaine, rétro, …),
  + …
    1. **réaliser un projet d’organisation de magasin tenant compte du choix de l’orientation commerciale**
* de réaliser et de justifier un projet de magasin en tenant compte de l’orientation commerciale retenue :
  + revêtement de sol et murs,
  + systèmes d’éclairage,
  + climatisation et chauffage,
  + mobilier et matériel de présentation (vases, décoration, …) et petit matériel de vente (affichettes, tableau des prix, labels, …),
  + matériel de gestion (ordinateur, caisse, programme, …),
  + …
    1. **conceptualiser et réaliser un projet d’étalage de magasin**
* de réaliser et de justifier un projet d’étalage en tenant compte de l’orientation commerciale retenue :
  + revêtement de sol et murs,
  + systèmes d’éclairage,
  + mobilier et matériel de présentation (vases, décoration, …) et petit matériel de vente (affichettes, tableau des prix, labels, …),
  + …
    1. **réaliser le calcul du cout du projet d’aménagement du magasin et de l’étalage**
* de choisir l’ensemble des éléments nécessaires à l’aménagement d’un magasin et d’un étalage en tenant compte d’un budget imposé :
  + revêtement de sol et murs,
  + systèmes d’éclairage,
  + climatisation et chauffage,
  + mobilier et matériel de présentation (vases, décoration, …) et petit matériel de vente (affichettes, tableau des prix, labels, …),
  + matériel de gestion (ordinateur, caisse, programme, …),
  + …
* de calculer et de justifier le cout d’aménagement du magasin et de l’étalage dans le respect du budget imposé.
  + 1. **conceptualiser et réaliser l’aménagement de la devanture du magasin dans le respect de la législation en vigueur**
* de réaliser et de justifier un projet d’aménagement de la devanture en tenant compte des prescriptions de la législation en vigueur :
  + mobilier, décorations, plantes, …
    1. **conceptualiser et réaliser un projet d’organisation de l’atelier tenant compte du choix de l’orientation commerciale et des règles d’ergonomie, de sécurité et d’hygiène**
* de réaliser et de justifier un projet d’organisation de l’atelier en tenant compte de l’orientation commerciale retenue, des règles d’ergonomie, de sécurité et d’hygiène :
  + revêtement de sol et murs, systèmes d’éclairage, point d’eau,
  + la chambre froide et le chauffage,
  + mobilier de stockage, tables de travail,
  + mobilier de rangement et de stockage du matériel de présentation,
  + rangement du petit matériel (outillage, fils divers, colles, …),
  + …
* d’établir un inventaire de fleuriste.
  + 1. **réaliser le calcul du cout du projet d’aménagement de l’atelier**
* de choisir l’ensemble des éléments nécessaires à l’aménagement d’un atelier :
  + revêtement de sol et murs, systèmes d’éclairage, point d’eau,
  + la chambre froide et le chauffage,
  + mobilier de stockage, tables de travail,
  + mobilier de rangement et de stockage du matériel de présentation,
  + rangement du petit matériel (outillage, fils divers, colles, …),
  + …
* de calculer et de justifier le cout d’aménagement de l’atelier ;
* de critiquer et de réguler la proposition d’aménagement faite.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| * 1. **Dénomination des cours** | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| Fleuriste : technologie d’organisation du magasin et de l’atelier | CT | B | 24 |
| Fleuriste : travaux pratiques d’organisation du magasin et de l’atelier | PP | L | 24 |
| * 1. **Part d’autonomie** |  | P | 12 |
| **Total des périodes** |  |  | **60** |